

CD05 – CRCK PACA - CCKE – COURSE REGIONALE SLALOM - SEV de L'Argentière La Bessée
21 et 22 septembre 2019

Organisation Structure organisatrice : CCKE - Le quartz - 05120 L'Argentière + CD 05 + CRCK PACA
Information R1 : Frank ADISSON. 06 07 13 31 35 (privilégier le mail : frank.adisson@orange.fr)
Juge ARBITRE Marc SCALBERT

Parcours Stade d'eau vive de L'Argentière La Bessée
Parcours de classe III / Débit naturel.

Catégories Minimes / Cadets / Juniors / Séniors / Vétérans.
Ouvreurs 15 places maximum
Niveau Pagaie Verte Eau Vive (tous participants)

Inscriptions En ligne sur le site de la FFCK
Échéances inscription voir site internet, 20 € par inscription au-delà.
Frais d'inscription 14 € pour le WE(chèque à l'ordre du CCKE)

Hébergement 1/ Camping des Ecrins – 04.92.23.03.38 – contact@camping-les-ecrins.com
2/Voir l'offre : www.paysdesecrins.com

PROGRAMME

Samedi 21 septembre : course 1

- ❖ De jusqu'à 11H00 : navigation libre
- ❖ De 11h à 12h00 >Montage du parcours + confirmation inscriptions, paiement, dossards
- ❖ 12h30 => Réunion des juges
- ❖ 13 h 30 => départ. Il n'y a pas d'ouverture.
- ❖ 16 h 30 : finales A et B

Changement de parcours après les finales

Dimanche : course 2

- ❖ 9h00 : réunion des juges
- ❖ 9h30 => départ qualifications
- ❖ 12h45 => départ finales A et B

Confirmations / Retrait des dossards

- ❖ Au bâtiment course en aval du stade
- ❖ Remise des dossards contre un chèque de caution de 50 € par club
- ❖ Retour des dossards en fin de course par club (pas de retour individuel)

Jugement

Chaque club devra fournir un juge à partir de 3 embarcations inscrites et un deuxième juge à partir de 12 compétiteurs. Les clubs ne fournissant pas de juges devront verser 100€ par course, conformément aux règlements.

Sécurité et conformité du matériel

- Compétition : règlement FFCK
- Licence 2019 - Pagaies Couleurs : verte eau vive minimum
- La sécurité sur l'eau ne sera assurée par l'organisation que pendant la course, avec auto sécurité à l'arrivée : le dernier arrivé attend dans son bateau l'arrivée des deux suivants. Pour les entraînements, elle sera sous la responsabilité des clubs.
- Vérification des bateaux et du matériel

Il n'y aura pas d'ouverture des parcours

La buvette « le radeau » en bas du bassin est fermée